

Impact de la discrimination perçue sur le bien-être subjectif et l'inclusion sociale

Mémoire de SAS sur la discrimination

Encadrant : T.Kamionka Auteurs : Alistair RENAUD et Guy ANGOULA

11 décembre 2024

Table des matières

In	trod	uction		2
In	trod	uction		2
1	Ana 1.1 1.2 1.3	Variab Typol	escriptive des données bles clés utilisées	3 3 4
2	Effe 2.1 2.2	Zoom	discriminations sur le bien-être subjectif sur les différentes catégories de personnes discriminées	5 5
3		/gouve Introd Confia Confia	groupes discriminés/gouvernement et groupes non discriminarement auction	9 9 9 10 11
4	Rôl 4.1	Intera 4.1.1 4.1.2 4.1.3 4.1.4	inclusion sociale comme modérateur ctions sociales	11 11 12 12 13 13
	4.4	4.2.1 4.2.2 4.2.3 4.2.4	Présentation de la démarche Analyse des résultats Explications en lien avec le rôle de l'inclusion sociale comme modérateur Synthèse	13 14 14 15
5	Cor	clusio	n et recommandations	15
\mathbf{A}		nexes Code	SAS détaillé	16

Introduction

Contexte et enjeux

Introduction

Contexte et enjeux

Les sociétés européennes contemporaines se distinguent par une diversité culturelle et ethnique croissante, qui représente à la fois une richesse et un défi. Cependant, cette diversité s'accompagne de phénomènes de discrimination, menaçant l'équité sociale et le bien-être individuel. La discrimination perçue, définie comme le sentiment d'appartenir à un groupe injustement traité, constitue une menace non seulement pour les individus concernés, mais aussi pour la cohésion sociale.

Notre objectif initial était de concentrer cette étude uniquement sur la France, en raison de son cadre juridique structuré, de sa diversité ethnique et de l'attention croissante accordée aux discriminations par les politiques publiques. Cependant, le nombre de répondants se déclarant victimes de discrimination dans les données disponibles pour la France était insuffisant pour permettre une analyse quantitative robuste. En conséquence, nous avons élargi notre analyse à une échelle européenne, en utilisant les données de l'enquête European Social Survey (ESS), réalisée en 2012 dans 29 pays européens.

Cette approche offre plusieurs avantages:

- Une meilleure robustesse statistique : L'agrégation des données européennes garantit un échantillon suffisamment large pour analyser les dynamiques globales et les sous-groupes spécifiques.
- Une perspective transnationale : Comprendre les phénomènes de discrimination dans un cadre européen permet de dégager des tendances communes et d'identifier des spécificités nationales.

Le bien-être subjectif, dimension clé de la qualité de vie, est influencé par de nombreux facteurs, tels que le revenu, la santé ou l'environnement social. En Europe, la discrimination perçue peut altérer ce bien-être et menacer la cohésion sociale. L'ESS constitue une base de données précieuse pour analyser ces relations, permettant de croiser perceptions de discrimination et impacts sur le bien-être au sein de différents contextes nationaux.

Problématique

Dans quelles mesures la discrimination perçue affecte-t-elle le bien-être subjectif des individus, et comment l'inclusion sociale peut-elle modérer ces effets négatifs?

1 Analyse descriptive des données

1.1 Variables clés utilisées

Pour analyser les liens entre discrimination perçue, bien-être subjectif et inclusion sociale, plusieurs variables pertinentes ont été sélectionnées, regroupées en trois grandes catégories.

- Variables de discrimination : La série de variables dscr identifie les perceptions de discrimination et les facteurs spécifiques associés. Ces variables incluent :
 - Le genre (dscrgnd) : Cette variable capture les discriminations basées sur le sexe ou l'identité de genre.
 - La religion (dscrrlg) : Les discriminations fondées sur les croyances religieuses ou l'appartenance à des groupes religieux spécifiques.
 - La sexualité (dscrsex) : Cette variable mesure les discriminations liées à l'orientation sexuelle.
 - La nationalité (dscrntn) : Discriminations liées à l'origine géographique des individus.
 - L'ethnicité (dscretn) et la couleur de peau (dscrrce) : Ces variables mesurent les discriminations raciales et ethniques.
 - La langue (dscrlng) : La variable mesure les discriminations basées sur la maîtrise de la langue ou la langue maternelle.
 - L'âge (dscrage) : Discriminations fondées sur l'âge.
 - **Le handicap** (dscrdsb) : Discriminations contre les personnes en situation de handicap.
 - Autres facteurs (dscrth) : Cette variable regroupe toutes les autres causes de discrimination non couvertes par les catégories précédentes.
- Variables de bien-être : La variable principale happy mesure le bien-être ou le bonheur des répondants sur une échelle allant de 1 (pas du tout heureux) à 10 (très heureux).
- Variables d'inclusion sociale : Les variables d'inclusion sociale permettent de mesurer le degré de participation des répondants à la vie sociale et communautaire. Voici les définitions des deux principales variables :
 - sclmeet : Cette variable mesure la fréquence des interactions sociales des répondants avec leurs amis, leurs proches ou leurs collègues. La question associée est la suivante : "En utilisant cette carte, à quelle fréquence rencontrez-vous socialement des amis, des proches ou des collègues?" .
 - **sclact** : Cette variable évalue la participation des répondants à des activités sociales en comparaison à d'autres personnes de leur âge. La question associée est la suivante : "En comparaison avec d'autres personnes de votre âge, à quelle fréquence diriez-vous que vous participez à des activités sociales?" .

1.2 Typologie des discriminations et statistiques descriptives

L'analyse des données collectées à l'échelle européenne révèle des disparités importantes dans les perceptions de discrimination, y compris au sein de la France. Bien que le pays ait historiquement mis en place des cadres législatifs visant à réduire les inégalités, une partie de la population continue de se percevoir comme victime de discriminations. Voici une répartition détaillée basée sur l'ensemble des répondants européens. (a refaire pas de focal sur la france) Les données montrent que :

- 7,43 % des individus interrogés (4063 personnes) se considèrent membres d'un groupe discriminé. Ces répondants rapportent des expériences de traitement injuste liées à des motifs tels que l'origine ethnique, la religion, le sexe ou encore le statut social.
- Une majorité significative de **91,30** % (49916 individus) ne se considère pas membre d'un groupe discriminé, indiquant une perception d'égalité ou une absence de discrimination dans leur vie quotidienne.
- Les catégories marginales, telles que *Refus de répondre* (0,05 %, 29 individus) et *Ne sait pas* (1,15 %, 628 individus), restent statistiquement faibles, mais témoignent d'une incertitude ou d'une réticence à s'exprimer sur ce sujet.
- Enfin, **0,07** % des réponses (37 individus) étaient manquantes, ce qui n'altère pas significativement les résultats globaux.

Ces résultats soulignent que, bien qu'une minorité de la population européenne se déclare victime de discrimination, la proportion est non négligeable. Ce phénomène peut avoir des conséquences importantes sur le bien-être subjectif et l'inclusion sociale des groupes concernés.

1.3 Échantillon

Pour garantir la robustesse de l'analyse, l'étude s'appuie sur les données issues de la sixième vague de l'*European Social Survey (ESS)*, réalisée en 2012. Cet échantillon comprend un total de **54 673 individus**, répartis dans 29 pays européens. Les principales caractéristiques de l'échantillon sont les suivantes :

Proportions des différents groupes dans l'échantillon

Procédure FREQ

dscrgrp	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage cumulé
Membre d'un groupe discriminé	4063	7.43	4063	7.43
Pas membre d'un groupe discriminé	49916	91.30	53979	98.73
Refus de répondre	29	0.05	54008	98.78
Ne sais pas	628	1.15	54636	99.93
Aucune réponse	37	0.07	54673	100.00

FIGURE 1 – Proportions des différents groupes dans l'échantillon.

— Répartition selon l'appartenance à un groupe discriminé :

- Membre d'un groupe discriminé : 4063 individus (7,43 %).
- Pas membre d'un groupe discriminé : 49 916 individus (91,30 %).
- Refus de répondre : 29 individus (0,05 %).
- Ne sait pas : 628 individus (1,15%).
- **Diversité géographique et culturelle**: L'échantillon couvre une large diversité de contextes socio-économiques, juridiques et culturels, offrant ainsi une perspective comparative précieuse pour analyser les perceptions de discrimination dans l'ensemble du continent.

— **Profondeur des données**: Les informations collectées incluent des variables relatives à la perception des discriminations, au bien-être subjectif, à l'inclusion sociale et aux caractéristiques sociodémographiques, permettant une analyse multivariée approfondie.

Ces statistiques mettent en lumière la complexité des dynamiques discriminatoires en Europe et posent les bases d'une analyse des mécanismes sous-jacents aux disparités de bien-être et d'inclusion sociale entre groupes discriminés et non discriminés.

2 Effet des discriminations sur le bien-être subjectif

2.1 Zoom sur les différentes catégories de personnes discriminées

13:42 Saturgay, December

Proportions des discriminés selon les critères de discrimination

FREOUENCY of carac

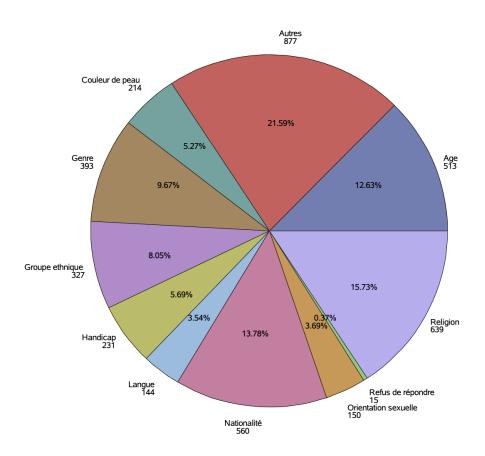


FIGURE 2 – Proportions des discriminations selon les critères.

Le graphique circulaire met en lumière les proportions des personnes ayant déclaré être discriminées en fonction de différents critères.

Les discriminations en fonction de la couleur de peau concernent 5,27 % des cas, tandis que celles liées à l'orientation sexuelle représentent une proportion similaire, avec 3,69 %. Les discriminations liées à la langue parlée sont légèrement inférieures, à 3,54 %.

Concernant les discriminations en fonction du genre, elles atteignent 9,67 %, se plaçant parmi les catégories les plus significatives, tout comme celles relatives à l'âge, qui représentent 12,63 %. Les discriminations liées à la nationalité se situent à 13,78 %, et celles basées sur la religion sont légèrement plus élevées, avec 15,73 %.

Les discriminations liées à un handicap représentent 5,69 %, tandis que celles basées sur un groupe ethnique atteignent 8,05 %. Enfin, la catégorie regroupant des motifs non spécifiés, classés comme "Autre", constitue la proportion la plus importante, avec 21,59 % des cas. Cette catégorie regroupe les individus qui ont mentionné une cause de discrimination autre que celles listées dans le questionnaire, ceux qui n'ont mis aucune réponse et enfin ceux qui ont mentionné une cause non applicable.

Ce graphique souligne la diversité des formes de discrimination perçues et met en évidence les différences d'ampleur entre les divers critères.

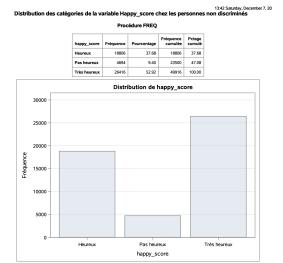
2.2 Impact global

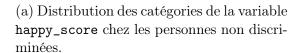
Dans le cadre de l'enquête, les sondés ont répondu à la question : « How happy would you say you are ? ». Tous les participants ayant également répondu à la question « Would you describe yourself as being a member of a group that is discriminated against in this country ? » ont restitué des informations enregistrées dans la variable happy. Cette dernière leur permettait de quantifier leur degré de satisfaction ou de bien-être sur une échelle de 1 à 10. Cette quantification rend plus aisée l'objectivation d'un sentiment perçu comme subjectif, facilitant ainsi notre analyse.

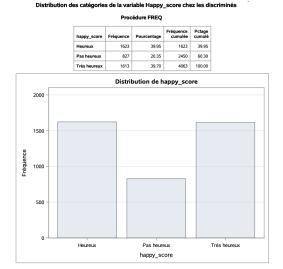
De plus, pour simplifier l'interprétation des résultats, nous avons pris l'initiative de créer une nouvelle variable, happy_class, regroupant les scores de la variable happy en trois catégories :

- « Très heureux » pour des scores compris entre 8 et 10,
- « **Heureux** » pour des scores entre 4 et 7,
- « Pas heureux » pour des scores de 0 à 3.

Cette nouvelle variable permettra de comparer, dans le cadre de l'enquête, les différences de bien-être entre les individus discriminés et non discriminés, ainsi que d'approfondir les analyses en fonction des facteurs de discrimination identifiés par les sondés.







(b) Distribution des catégories de la variable happy_score chez les personnes discriminées.

FIGURE 3 – Comparaison des distributions de happy_score pour les personnes discriminées et non discriminées.

L'analyse des données révèle une différence marquée dans le bien-être subjectif des individus en fonction de leur perception de discrimination. Ces résultats, synthétisés dans les figures 2a et 2b, mettent en lumière des écarts significatifs entre les groupes discriminés et non discriminés.

Les individus qui ne se perçoivent pas comme victimes de discrimination affichent majoritairement un niveau élevé de bien-être subjectif. En effet, 52,92% des répondants non discriminés déclarent être "très heureux", tandis que 37,68% se considèrent "heureux". Ces deux catégories représentent donc ensemble près de 90,60% des non-discriminés. En revanche, une faible proportion de 9,40% seulement des répondants de ce groupe se déclarent "pas heureux".

À l'inverse, les individus se percevant comme discriminés présentent une répartition sensiblement différente de leur bien-être subjectif, comme illustré dans la figure 2b. Le sentiment d'être victime de discrimination semble altérer significativement leur bonheur. Parmi eux, seuls 37,92 % se considèrent "très heureux" et 47,28 % "heureux", soit une réduction notable par rapport aux non-discriminés. Ce recul du bien-être subjectif se traduit notamment par une proportion significativement plus élevée d'individus se déclarant "pas heureux" : 14,80 %, soit près de trois fois plus que dans le groupe des non-discriminés (5,90 %).

Boite de Tukey de la variable happy selon que les individus soient discriminés ou non

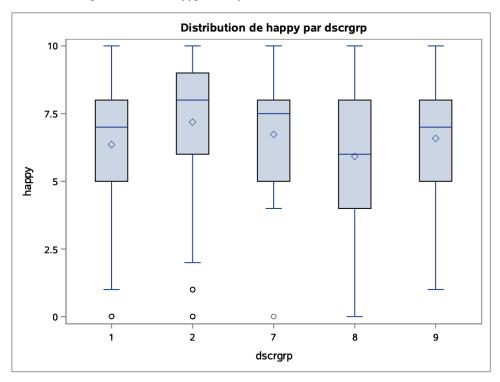


FIGURE 4 – Boite de Tukey de la variable happy selon que les individus soient discriminés ou non.

La variable dscrgrp permet d'explorer le sentiment d'appartenance à un groupe discriminé dans le pays concerné. La question, posée à l'ensemble des répondants, visait à recueillir leur perception personnelle concernant leur éventuelle inclusion dans un groupe faisant l'objet de discriminations. Les réponses sont codées selon les catégories suivantes :

- Oui : Le répondant se considère comme membre d'un groupe discriminé.
- Non: Le répondant ne se considère pas comme membre d'un groupe discriminé.
- Refus : Le répondant refuse de répondre à la question.
- Ne sait pas : Le répondant indique ne pas savoir.
- Pas de réponse : Le répondant ne fournit pas de réponse à la question.

L'analyse de la boîte à moustaches révèle des différences non négligeables dans les niveaux de bonheur rapportés entre les différents groupes (On se focalisera uniquement sur les groupes 1 et 2). Le groupe 1, qui correspond au individus se sentant discriminés, présente une médiane de bonheur la plus basse (environ 7) que celle (environ 8) des individus ne se sentant pas appartenir à un groupe discriminé. Le groupe 1 présente une boîte légèrement plus grande, indiquant une plus grande variabilité entre le premier et le troisième quartile. En résumé, le groupe 2 montre une satisfaction légèrement plus élevée et une légère réduction de la variabilité interne comparé au groupe 1.

3 Relations groupes discriminés/gouvernement et groupes non discriminés/gouvernement

3.1 Introduction

Les graphiques et tableaux analysés présentent les différences significatives dans la perception de la confiance envers le gouvernement et la police entre les individus se sentant discriminés et ceux ne se sentant pas discriminés. Cette section vise à mettre en lumière l'impact de la discrimination perçue sur ces niveaux de confiance, en s'appuyant sur des données détaillées.

3.2 Confiance envers les institutions publiques

Confiance envers le gouvernement. La figure 5 met en évidence des écarts marqués entre les individus discriminés et non discriminés en termes de confiance envers le gouvernement. Pour les discriminés, 22,50% déclarent une confiance nulle (valeur = 0), contre seulement 12,57% parmi les non-discriminés. De plus, la proportion de personnes exprimant un niveau de confiance élevé (valeur = 10) est faible dans les deux groupes, mais légèrement plus importante chez les non-discriminés (0,48% contre 0,43%).

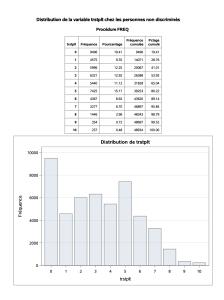
Une analyse plus approfondie des distributions montre que 56,98% des discriminés ont une confiance inférieure ou égale à 3, ce qui reflète une défiance généralisée. En revanche, chez les non-discriminés, la confiance est plus diversifiée, avec 15,17% des individus se situant à un niveau modéré (valeur = 5). Ces résultats suggèrent que la discrimination perçue exacerbe les sentiments de défiance envers le gouvernement.

Confiance envers les politiciens. La figure 6 révèle des tendances similaires pour la confiance envers les politiciens. Parmi les discriminés, la défiance est particulièrement marquée : 35,40% déclarent une confiance nulle, tandis que seulement 0,28% rapportent une confiance maximale. Chez les non-discriminés, bien que 22,14% affichent également une confiance nulle, une proportion notable (1,17%) exprime une confiance maximale.

Les données soulignent ainsi une défiance plus prononcée envers les politiciens que le gouvernement, tant chez les discriminés que chez les non-discriminés. Cependant, les discriminés manifestent une homogénéité plus forte dans leur défiance, tandis que les non-discriminés présentent une répartition plus équilibrée.

Procédure FREQ					Procédure FREQ				
fgov	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage cumulé	stfgov	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	
914 22	22	.50	914	22.50	0	6275	12.57	6275	12
425 10.46 1339 32.96	10.46 1339 32.96	1339 32.96	32.96		1	3412	6.84	9687	1
462 11.37 1801 44.33	11.37 1801 44.33	1801 44.33	44.33		2	4793	9.60	14480	- 2
514 12.65 2315 56.98	12.65 2315 56.98	2315 56.98	56.98		3	5926	11.87	20406	-
387 9.52 2702 66.50	9.52 2702 66.50	2702 66.50	66.50		4	5512	11.04	25918	5
485 11.94 3187 78.44	11.94 3187 78.44	3187 78.44	78.44		5	7622	15.27	33540	6
291 7.16 3478 85.60	7.16 3478 85.60	3478 85.60	85.60		6	5404	10.83	38944	7
269 6.62 3747 92.22	6.62 3747 92.22	3747 92.22	92.22		7	5225	10.47	44169	8
128 3.15 3875 95.37	3.15 3875 95.37	3875 95.37	95.37		8	3031	6.07	47200	9
36 0.89 3911 96.26	0.89 3911 96.26	3911 96.26	96.26		9	851	1.70	48051	96
30 0.74 3941 97.00	0.74 3941 97.00	3941 97.00	97.00		10	524	1.05	48575	97
5 0.12 3946 97.12	0.12 3946 97.12	3946 97.12	97.12		77	74	0.15	48649	97
116 2.86 4062 99.98	2.86 4062 99.98	4062 99.98	99.98		88	1236	2.48	49885	9
1 0.02 4063 100.00	0.02 4063 100.00	4063 100.00	100.00		99	31	0.06	49916	

FIGURE 5 – A quel point faites-vous confiance au gouvernement? (gauche : discriminés, droite : non-discriminés).



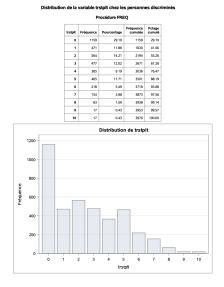


FIGURE 6 – Distribution de la confiance envers les politiciens (gauche : discriminés, droite : non-discriminés).

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la discrimination perçue joue un rôle clé dans la défiance envers les institutions publiques. Les discriminés, qu'il s'agisse de leur confiance envers le gouvernement ou les politiciens, affichent des niveaux de défiance plus élevés et plus homogènes. À l'inverse, les non-discriminés, bien qu'ils expriment également une part non négligeable de défiance, témoignent d'une diversité d'opinions plus large.

3.3 Confiance envers la police

Individus se sentant discriminés. Pour les discriminés, la confiance envers la police est également faible. Les graphiques en secteurs montrent que 13,14% des répondants déclarent une confiance quasi nulle (valeur = 0), tandis que seulement 3,79% atteignent un niveau de confiance maximal (valeur = 10). Ces données suggèrent une défiance marquée envers les forces de l'ordre chez cette population.

Individus ne se sentant pas discriminés. À l'inverse, les non-discriminés affichent des niveaux de confiance significativement plus élevés envers la police. 14,0% des répondants rapportent une confiance totale (valeur = 5), et les niveaux de confiance modérés (valeurs entre 5 et 7) sont beaucoup plus fréquents que dans le groupe des discriminés. Cela illustre un contraste marqué dans la perception de la police selon la discrimination perçue.

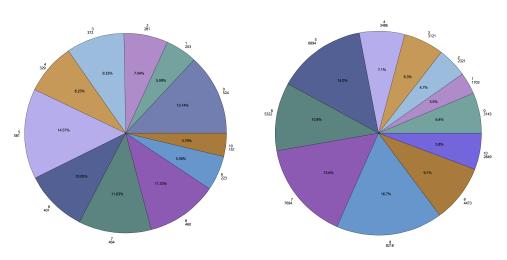


FIGURE 7 – Répartition de la confiance envers la police (gauche : discriminés, droite : non-discriminés).

3.4 Synthèse

Ces données révèlent un lien fort entre la perception de discrimination et la confiance envers les institutions publiques. Les personnes discriminées tendent à exprimer une défiance beaucoup plus marquée, tant envers le gouvernement que la police. Cela souligne la nécessité d'aborder les discriminations non seulement comme un problème social mais également comme un facteur influençant la légitimité des institutions publiques.

4 Rôle de l'inclusion sociale comme modérateur

4.1 Interactions sociales

4.1.1 Présentation de la démarche

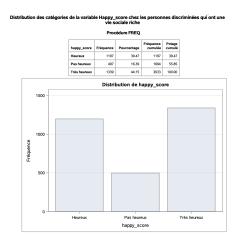
Pour analyser l'impact des interactions sociales, nous avons utilisé la variable **sclmeet**, qui mesure la fréquence des rencontres sociales avec des amis, des proches ou des collègues. La question associée est : "À quelle fréquence rencontrez-vous socialement des amis, des proches ou des collègues?" (Carte 19).

Les modalités de réponse pour cette variable sont les suivantes :

- 1 : Never (Jamais)
- 2: Less than once a month (Moins d'une fois par mois)
- 3 : Once a month (Une fois par mois)
- 4 : Several times a month (Plusieurs fois par mois)
- 5 : Once a week (Une fois par semaine)
- 6 : Several times a week (Plusieurs fois par semaine)
- 7 : Every day (Tous les jours)
- 77 : Refusal (Refus)
- 88 : Don't know (Ne sait pas)
- 99 : No answer (Pas de réponse)

Afin de simplifier l'analyse et de faciliter la mise en tableau, nous avons créé deux nouvelles variables dérivées de **sclmeet** :

- **Vie sociale faible** : Regroupe les modalités 1 à 3 (Never, Less than once a month, Once a month).
- **Vie sociale riche**: Regroupe les modalités 4 à 7 (Several times a month, Once a week, Several times a week, Every day).



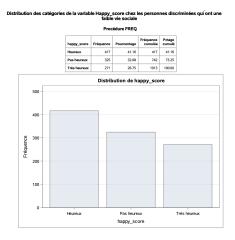


FIGURE 8 – Distribution des catégories de la variable Happy chez les personnes discriminées qui ont une faible vie sociale

4.1.2 Analyse des résultats

Les graphiques présentent la distribution des catégories de la variable **happy_score** (Heureux, Pas heureux, Très heureux) pour deux groupes de personnes discriminées : celles ayant une **vie sociale riche** et celles ayant une **vie sociale faible**.

Groupe avec une vie sociale riche

— Répartition :

— Très heureux : 44,15 %

— Heureux : 39,47 %

— Pas heureux : 16,39 %

— Une majorité de personnes (83,62 %) se déclarent "heureuses" ou "très heureuses".

Groupe avec une vie sociale faible

— Répartition :

— Heureux : 41,16 %

— Pas heureux : 32,08 %

— Très heureux : 26,75 %

— La répartition est plus équilibrée, mais moins de la moitié des répondants (41,16) %) se déclarent "très heureux", tandis que 32,08 % se sentent "pas heureux".

4.1.3 Explications en lien avec le rôle de l'inclusion sociale comme modérateur

Impact positif des relations sociales riches : Les discriminés bénéficiant de relations sociales riches déclarent un bien-être supérieur à ceux ayant une vie sociale faible. Une

majorité écrasante (83,62 %) d'entre eux se sentent "heureux" ou "très heureux". Cela confirme le rôle protecteur des relations sociales solides, qui semblent atténuer les effets négatifs de la discrimination sur le bien-être.

Isolement et bien-être moindre: Les discriminés avec une vie sociale faible montrent une proportion plus importante de personnes se déclarant "pas heureuses" (32,08 % contre seulement 16,39 % dans le groupe avec une vie sociale riche). L'isolement social exacerbe les impacts négatifs de la discrimination, réduisant le bien-être subjectif.

Gradient de bonheur: Le gradient entre les deux groupes est particulièrement marqué pour la catégorie "Très heureux": 44,15 % dans le groupe avec une vie sociale riche contre seulement 26,75 % dans celui avec une vie sociale faible. Cela indique que la richesse des interactions sociales ne se limite pas à maintenir un niveau de bonheur modéré mais contribue activement à atteindre un bien-être plus élevé.

4.1.4 Synthèse

Ces résultats renforcent l'idée que l'inclusion sociale joue un rôle modérateur essentiel. Elle permet de limiter les effets négatifs de la discrimination sur le bien-être subjectif, soulignant ainsi l'importance de renforcer les opportunités de socialisation et de participation communautaire pour les personnes discriminées.

4.2 Activités de groupe

4.2.1 Présentation de la démarche

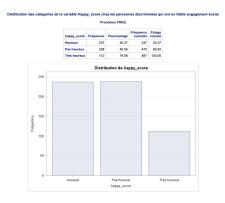
Pour analyser l'impact de l'engagement social, nous avons utilisé la variable **sclact**, qui mesure la participation des répondants à des activités sociales comparée à celle des personnes de leur âge. La question associée est : "Par rapport aux autres personnes de votre âge, à quelle fréquence diriez-vous que vous participez à des activités sociales?" (Carte 20).

Les modalités de réponse pour cette variable sont les suivantes :

- 1: Much less than most (Beaucoup moins que la plupart)
- 2: Less than most (Moins que la plupart)
- 3 : About the same (Environ autant que la plupart)
- 4: More than most (Plus que la plupart)
- 5: Much more than most (Beaucoup plus que la plupart)
- 7 : Refusal (Refus)
- 8 : Don't know (Ne sait pas)
- 9 : No answer (Pas de réponse)

Afin de simplifier l'analyse et de faciliter l'interprétation des graphiques, nous avons créé deux nouvelles variables dérivées de **sclact** :

- **Faible engagement social** : Regroupe les modalités 1 et 2 (Much less than most, Less than most).
- Fort engagement social: Regroupe les modalités 3 à 5 (About the same, More than most, Much more than most).



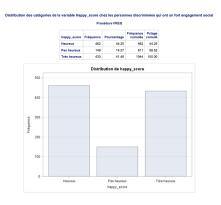


FIGURE 9 – Distribution des catégories de la variable Happy chez les personnes discriminées qui ont un fort engagement (droite) et faible engagement (gauche)

4.2.2 Analyse des résultats

Les graphiques présentent la distribution des catégories de la variable **happy_score** (Heureux, Pas heureux, Très heureux) pour deux groupes de personnes discriminées : celles ayant un **faible engagement social** et celles ayant un **fort engagement social**.

Groupe avec un faible engagement social

— Répartition:

Heureux: 40,37 %
Pas heureux: 40,55 %
Très heureux: 19,08 %

— La répartition est relativement équilibrée entre les catégories "Heureux" et "Pas heureux", mais seulement une minorité (19,08 %) des répondants se considèrent "très heureux".

Groupe avec un fort engagement social

Répartition :

Très heureux : 41,48 %
Heureux : 44,25 %
Pas heureux : 14,27 %

— Une large majorité des personnes (85,73 %) se déclarent "heureuses" ou "très heureuses", tandis que la proportion de personnes "pas heureuses" est significativement réduite.

4.2.3 Explications en lien avec le rôle de l'inclusion sociale comme modérateur

Impact positif d'un fort engagement social: Les discriminés avec un fort engagement social déclarent un bien-être supérieur à ceux ayant un faible engagement. Une majorité importante (85,73 %) d'entre eux se sentent "heureux" ou "très heureux". Cela confirme le rôle protecteur des interactions sociales actives, qui semblent atténuer les effets négatifs de la discrimination sur le bien-être subjectif.

Isolement social et bien-être réduit : Pour les discriminés ayant un faible engagement social, la proportion de personnes se déclarant "pas heureuses" est plus importante

(40,55 %) que dans le groupe avec un fort engagement (14,27 %). L'isolement social semble donc exacerber les impacts négatifs de la discrimination, contribuant à une diminution du bien-être global.

Gradient de bonheur: Le gradient entre les deux groupes est particulièrement marqué pour la catégorie "Très heureux": 41,48 % dans le groupe avec un fort engagement social contre seulement 19,08 % dans celui avec un faible engagement. Cela démontre que l'implication sociale ne se limite pas à maintenir un bonheur modéré mais joue un rôle actif dans l'atteinte d'un bien-être élevé.

4.2.4 Synthèse

Ces résultats soulignent l'importance de l'inclusion sociale en tant que modérateur essentiel. Elle limite les effets négatifs de la discrimination sur le bien-être subjectif, justifiant la nécessité de promouvoir des initiatives favorisant la participation sociale et communautaire pour les personnes discriminées.

5 Conclusion et recommandations

L'analyse présentée met en évidence le rôle crucial de l'inclusion sociale dans l'atténuation des impacts négatifs de la discrimination sur le bien-être subjectif. Les résultats montrent clairement que les individus discriminés disposant d'un réseau social riche rapportent des niveaux de bonheur nettement supérieurs à ceux souffrant d'un isolement social. Ce constat est particulièrement illustré par la proportion accrue de personnes se déclarant "très heureuses" dans le groupe socialement inclus, ainsi que par une réduction significative des sentiments de malheur.

Ces observations s'inscrivent dans un cadre plus large où l'inclusion sociale peut être perçue comme un facteur protecteur, modérant les conséquences psychologiques et émotionnelles de la discrimination. Elles soulignent également l'importance de promouvoir des initiatives favorisant les interactions sociales et l'engagement communautaire pour renforcer la résilience des populations vulnérables.

En conclusion, l'étude suggère que l'investissement dans des politiques publiques visant à réduire l'isolement social et à renforcer les liens communautaires pourrait constituer un levier efficace pour améliorer le bien-être subjectif des populations confrontées à des expériences de discrimination. Cela invite à poursuivre les recherches sur les mécanismes par lesquels les réseaux sociaux agissent comme modérateurs, afin de concevoir des interventions encore plus ciblées et efficaces.

A Annexes

A.1 Code SAS détaillé

```
/*proc import datafile = 'C:\Users\ganqoula\Desktop\SAS\Projet\ESS6e02_6
      .csv,
   out = work.ess
2
  dbms = CSV replace;
  guessingrows=max;
4
  run:
   * /
6
  LIBNAME don "C:\Users\gangoula\Desktop\SAS\Projet";
   DATA don.ess06;
   set ess;
10
  run;
  /* On déplace la base ess dans la bibliothèque work */
11
  DATA ess;
12
  SET don.ess06;
13
  RUN;
14
   /*On ne conserve que les variables pertinentes*/
   DATA base_travail (keep=dscrgrp dscrgnd dscrrlg dscrsex dscrntn dscretn
16
      dscrlng dscrage dscrrce dscrdsb);
  SET don.ess06;
18
   Run:
   /* On sauvegarde la base de travail don (elle est provisoirement dans le
19
       work) */
   DATA don.base_travail;
  SET base_travail;
21
22
   /* On cherche la proportion des personnes dans l'échantillon français
23
      qui considère appartenir à un gro
  Proc Format;
  Value Discrimination
25
  1="Membre d'un groupe discriminé"
26
  2="Pas membre d'un groupe discriminé"
   7="Refus de répondre"
28
  8="Ne sais pas"
29
  9="Aucune réponse"
30
31
  Run;
32
   title "Proportions des différents groupes dans l'échantillon";
33
   PROC Freq data = don.base_travail;
   table dscrgrp;
35
   format dscrgrp Discrimination.;
36
   Run;
37
            suivante */
38
      tape
   /* On veut représenter les proportions de discriminés en fonction de
39
      leurs critères de discrimination*
   /* Etape 1: Dans le work, on va créer une copie de notre base de travail
40
       o l'on ne retrouvera que les
   data discrimines;
41
   set don.base_travail;
42
  if dscrgrp=1;
43
   run;
44
   /* Etape 2: Dans cette nouvelle base de données on crèe une nouvelle
45
      variable (caracc) qui va nous perm
   data discrimines;
  set discrimines;
```

```
Length carac$ 30;
48
   if dscrgnd=1 then carac='Genre';
   else if dscrrlg=1 then carac='Religion';
50
   else if dscrsex=1 then carac='Orientation sexuelle';
51
   else if dscrntn=1 then carac='Nationalité';
   else if dscretn=1 then carac='Groupe ethnique';
   else if dscrlng=1 then carac='Langue';
54
   else if dscrage=1 then carac='Age';
55
   else if dscrrce=1 then carac='Couleur de peau';
56
   else if dscrdsb=1 then carac='Handicap';
57
   else if dscrref=1 then carac='Refus de répondre';
58
   else if dscroth=1 or dscrna=1 or dscrnap=1 or dscrdk=1 then carac='
59
      Autres';
  Run:
60
   /* Etape 3: On réalise un diagramme circulaire*/
61
   title "Proportions des discriminés selon les critères de discrimination"
62
   Proc Gchart Data = discrimines;
63
   Pie carac / type = freq percent = inside otherslice=0;
64
  Run:
65
   Quit;
67
   /* Création d'une nouvelle variable happy_score */
   data don.base_travail;
68
  set don.base_travail;
69
  length happy_score$30;
  if happy NE . and happy <= 4 then happy_score = 'Pas heureux';
71
  else if happy>4 and happy<=7 then happy_score='Heureux';</pre>
72
  else happy_score='Très heureux';
73
74
   run;
   /*Visualisation de la distribution de happy_score entre les différents
75
      groupes discriminés et non*/
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
      discriminés";
   proc freq data=don.base_travail;
   tables happy_score / plots=freqplot;
78
   where dscrgrp=1;
79
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
81
      personnes non discriminés";
   proc freq data=don.base_travail;
   tables happy_score / plots=freqplot;
83
   where dscrgrp=2;
84
85
   run;
   /*Moyenne de la var happy chez les personnes discriminés et celles non
86
      discriminés*/
   title "Moyenne de la variable happy chez les personnes ne se sentant pas
87
       discriminés";
   Proc means data = don.base_travail;
   where dscrgrp=1 and happy>=0 and happy<=10;
89
   var happy;
90
  Run;
91
   title "Moyenne de la variable happy chez les personnes se sentant
92
      discriminés";
   Proc means data = don.base_travail;
93
   where dscrgrp=2 and happy>=0 and happy<=10;
94
  var happy;
  Run;
96
97 /* Boite à moustache */
```

```
title "Boite de Tukey de la variable happy selon que les individus
      soient discriminés ou non";
   Proc sort data = don.base_travail;
99
   by dscrgrp;
100
   Run;
   Proc Boxplot data = don.base_travail;
   where happy >= 0 and happy <= 10;
103
   Plot happy*dscrgrp/ boxstyle = SCHEMATIC;
104
   Run; Quit;
105
   /*3*/
106
   /*Confiance envers les institutions*/
107
   /*How satisfied with the national government*/
108
   title "A quel point faites-vous confiance au gouvernement (Personnes se
109
      sentant discriminés)?";
  Proc Freq data = don.base_travail;
110
   table stfgov;
   where dscrgrp=1;
112
113
   title "A quel point faites-vous confiance au gouvernement (Personnes ne
114
      se sentant pas discriminés)?";
   Proc Freq data = don.base_travail;
   table stfgov;
116
   where dscrgrp=2;
117
118
   run;
   /*Trust in the police (s'intérésser au valeurs extrêmes)*/
119
120 title "A quel point faites-vous confiance à la police (Personnes se
      sentant discriminés)?";
Proc Gchart Data = don.base_travail;
  Pie trstplc / type = freq percent = inside otherslice=0;
   where trstplc>=0 and trstplc<=10 and dscrgrp=1;</pre>
123
   Run:
124
125
   Quit;
   title "A quel point faites-vous confiance à la police (Personnes ne se
      sentant pas discriminés)?";
   Proc Gchart Data = don.base_travail;
127
   Pie trstplc / type = freq percent = inside otherslice=0;
   where trstplc>=0 and trstplc<=10 and dscrgrp=2;
   Run;
130
   Quit;
131
  /*Trust in politicians*/
132
title "Distribution de la variable trstplt chez les personnes non
      discriminés";
proc freq data=don.base_travail;
   tables trstplt / plots=freqplot;
   where dscrgrp=2 and trstplt>=0 and trstplt<=10;</pre>
136
   run;
137
   title "Distribution de la variable trstplt chez les personnes discriminé
138
      s";
   proc freq data=don.base_travail;
   tables trstplt / plots=freqplot;
140
   where dscrgrp=1 and trstplt>=0 and trstplt<=10;</pre>
141
   run;
   /*4*/
143
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
144
      personnes discriminées qui ont u
proc freq data=don.base_travail;
tables happy_score / plots=freqplot;
where dscrgrp=1 and sclmeet>=4 and sclmeet<=7;
```

```
run;
148
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
       personnes discriminées qui ont u
   proc freq data=don.base_travail;
150
   tables happy_score / plots=freqplot;
   where dscrgrp=1 and sclmeet>=1 and sclmeet<=3;</pre>
   run;
153
   /**/
154
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
155
      personnes discriminées qui ont u
   proc freq data=don.base_travail;
156
   tables happy_score / plots=freqplot;
157
   where dscrgrp=1 and sclact>=1 and sclmeet <=2;</pre>
159
   run;
   title "Distribution des catégories de la variable Happy_score chez les
160
      personnes discriminées qui ont u
   proc freq data=don.base_travail;
   tables happy_score / plots=freqplot;
162
  where dscrgrp=1 and sclact>=3 and sclmeet<=5;</pre>
163
   run;
```

Listing 1 – Code SAS pour l'analyse de la discrimination